

ARTICLE 9:

TOURNOI Vétérans Samedi 7 Juin 2014

Depuis 1936

REGLEMENT

La Société Sportive de Sermaises organise le samedi 7 juin 2014 un tournoi semi-ARTICLE 1: nocturne pour la catégorie vétéran. Ce tournoi se déroulera sur le stade de Sermaises. ARTICLE 2 : ARTICLE 3: La durée des rencontres sera variable selon les catégories, dans la limite de 23h30. La victoire rapportera 4 points, le match nul 2 points, la défaite 1 point, forfait 0 point. En cas d'égalité de points au classement, la priorité sera donnée : ARTICLE 4: au vainqueur du match ayant opposé les 2 équipes à égalité à la meilleur différence de buts à la meilleure attaque ARTICLE 5: Les règlements sont ceux de la F.F.F; et de la ligue du Centre, et déclinés au district de football du Loiret Chaque équipe devra fournir la liste des joueurs au début du tournoi ARTICLE 6: Ceux-ci devront tous être licenciés. L'arbitrage sera effectué par des licenciés du club. ARTICLE 7: Leurs décisions ne pourront être remises en cause. La touche sera faite par un dirigeant de chaque équipe. Tout joueur exclu du terrain, le sera pour la rencontre en cours. ARTICLE 8 :

Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident pouvant se produire dans l'enceinte et aux abords du stade pendant le tournoi.

arrivé pour se mettre en tenue et le soir pour prendre la douche. Chaque équipe devra être accompagnée d'un responsable.

L'accès aux vestiaires, afin d'éviter tous problèmes, ne sera autorisé qu'à votre